

N° 112
Septembre
2023

GUER

magazine

DOSSIER

Le Parc d'Activités du Val Coric

Jeunesse
Le CME en visite
à Paris
p.8

Social
Atelier cuisine
avec nos aînés
p.12

AMSCC
Association
ASEAAC
p.20

Marché hebdomadaire

Le mercredi matin c'est ... marché ! Situé place de l'Hôtel de Ville, le marché a lieu de 8h à 12h30.

De nombreux marchands ambulants et producteurs locaux sont présents : fromager, boucher/charcutier, boulanger, restaurateurs, réparateur de cycles, maraîchers, etc.

La foire mensuelle a lieu le 4^e mercredi du mois. À cette occasion, d'autres marchands ambulants sont présents : vendeurs textiles, vendeur de plants, etc. De nouveaux commerçants arrivent régulièrement aussi n'hésitez pas à venir y faire un tour !

Chiens errants

Conformément au code de la route et à l'arrêté municipal, pour des raisons de sécurité, de tranquillité, et de salubrité publique, les chiens sur la commune de Guer doivent être tenus en laisse ou dans un endroit clos, sous peine de capture de l'animal.

L'animal capturé sera envoyé à la fourrière animale, à SACPA Chenil Service à Plœren, avec laquelle une convention a été établie avec la Ville de Guer.

Pour faciliter l'identification du chien, il est conseillé d'indiquer le nom de l'animal, celui du propriétaire ainsi que le numéro de téléphone de ce dernier sur ou à l'intérieur du collier du chien. Ainsi, la personne trouvant l'animal pourra contacter directement les propriétaires et leur éviter ainsi les frais de fourrière.

Supports de communication

Restez informés ! La Ville de Guer met en place plusieurs canaux de communication afin de transmettre au mieux les informations à la population :

- magazine municipal « **Guer magazine** » (distribué tous les 4 mois),
- mensuel « **Vivre à Guer** » (déposé dans les commerces et lieux publics tous les mois),
- **panneaux lumineux** et l'application **Centolive** pour consulter les messages sur le smartphone,
- site Internet **www.ville-guer.fr**
- et les réseaux sociaux :



Infos Pratiques 02

- Marché hebdomadaire
- Chiens errants
- Supports de communication

Édito 03

Vie Municipale 04

- Délibérations
- Retour en images
- Action prévention routière
- Budget participatif
- Fête de la science

Jeunesse 08

- Succès pour les soirées sport
- Le CME à Paris

Culture 09

- Rentrée à la Médiathèque

Urbanisme 10

- Permis de Construire
- Rénovation du complexe sportif

Environnement 11

- Tri et gestion des déchets
- Entretien zéro phyto

Social 12

- Atelier cuisine

DOSSIER Le Val Coric

13

Économie 16

- Nouveautés commerciales

Portrait 18

- À la rencontre de Mix Buffet

Associations 19

- Ti Mozaïk
- Forum des associations

AMSCC 20

- L'ASEAAC

État-civil 21

De l'Oust à Brocéliande Communauté 22

Mémo 23

Agenda 24

Chères Guéroises, chers Guérois,

- C'est l'heure de la rentrée en ce mois de septembre. C'est l'occasion pour moi d'adresser tous mes encouragements aux petits et grands qui entament un cycle déterminant dans leur existence : entrée en maternelle, en primaire, au collège, au lycée, à l'université, étapes qui marquent un parcours de vie. C'est aussi l'occasion de saluer les nouveaux enseignants, professeurs qui rejoignent les établissements scolaires de notre commune et de leur souhaiter le meilleur accueil possible comme à tous les nouveaux arrivants. Je souhaite en particulier pleine réussite à la nouvelle directrice du groupe scolaire Brocéliande, Mme Le Nours, et à la nouvelle directrice de l'école S^{te} Thérèse, Mme Pingaud. La rentrée scolaire à la cité scolaire (lycée et collège) s'inscrit dans un nouvel environnement cette année ; pour le lycée, avec une nouvelle carte scolaire liée à l'ouverture du lycée de Ploërmel. Ce qui a aussi un impact dans l'immédiat sur le nombre d'élèves accueillis à Guer. Une nouvelle réunion est prévue courant octobre avec l'inspecteur d'Académie et avec l'ensemble des maires des communes concernées pour faire un état des lieux de la rentrée dans ce contexte nouveau. Avec le proviseur, avec les professeurs, avec les parents d'élèves, je resterai vigilant quant à la conservation en l'état du lycée et aux moyens qui lui seront alloués, équipement structurant s'il en est pour les familles, la commune, le territoire. Nous devons tous être à pied d'œuvre sur cet enjeu majeur.

- Je voudrai insister à ce stade de mon propos sur les questions de sécurité et qui peuvent revêtir plusieurs aspects étant, comme chacun d'entre nous, témoins d'incivilités inadmissibles, de comportements individuels déplacés : non-respect du code de la route, non-respect de la tranquillité publique dans les salles communales,

prise de risques inconsidérés, etc. Il est impossible de mettre un agent de police ou un gendarme derrière chaque citoyen ! J'en appelle donc à la responsabilité individuelle et collective car personne n'est à l'abri d'un drame. Pour notre part, au sein de la municipalité, nous mettons en œuvre à la fois des actions de prévention, et des réalisations concrètes : installation de 3 radars pédagogiques, sensibilisation à la sécurité routière dans les jours qui viennent et comme proposé par le Conseil des Sages, aménagements urbains (avenue Leclerc, avenue De Gaulle, quartiers des Hauts Rogniers, travaux de voirie, avenue de Rennes avec la vitesse qui va être ramenée à 50 km/h et aménagement de passages piétons à venir, etc.). Nous sommes ainsi, dans l'obligation de renforcer la répression à défaut de prise de conscience responsable, et d'engager des mesures : stationnement limité, zones bleues, respect des places pour les personnes à mobilité réduite, contrôle régulier de vitesse, etc. Je tenais à vous en avertir car il est temps de tirer la sonnette d'alarme.

- Pour conclure, j'ai une pensée particulière pour M. Henri Chaupitre, qui vient de nous quitter. Commerçant, il a assuré pendant près de 30 ans la présidence de l'UGC. Je salue son engagement, en plus de sa lourde activité professionnelle, pour l'intérêt général et le dynamisme de notre commune à côté de nous, les élus. J'adresse toute ma sympathie à ses proches, et en particulier à ses deux enfants. Enfin, malgré une période que nous traversons un peu compliquée, incertaine, à toutes et tous, je souhaite une bonne rentrée.

Bien à vous.

Jean-Luc Bléher

Maire
Président de l'Oust
à Brocéliande Communauté
Guer – La Gacilly – Malestroit



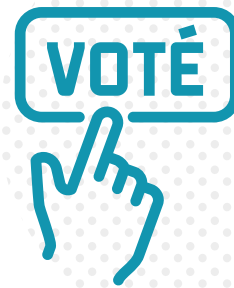
Délibérations

Les principales délibérations votées durant les derniers conseils sont répertoriées ci-dessous.

La liste exhaustive de celles-ci est consultable sur le site :

www.ville-guer.fr

rubrique « Votre mairie > Conseil municipal ».



Conseil Municipal 07/03/2023

Adoption du Pacte de Gouvernance

Le Conseil Municipal :

- Valide le **Pacte de Gouvernance de la communauté de communes**

Création d'un service commun "Commande Publique" dans le cadre du schéma de mutualisation communautaire

Le Conseil Municipal :

- Valide la création du **service commun « Commande publique »**
- Valide les modalités de fonctionnement administratives et financières

Adhésion à l'Association des Collectivités forestières du Morbihan

Le Conseil Municipal :

- **Adhère à l'Association** des Collectivités Forestières du Morbihan ainsi qu'à la Fédération Nationale des Communes Forestières, et s'engage à en respecter les statuts ;
- **Verse la cotisation annuelle** correspondant à cette adhésion ;

- Désigne un **représentant titulaire et un représentant suppléant** pour représenter la collectivité auprès des instances précitées ;
- Charge le Maire, ou son représentant légal **à engager les démarches et signer les documents nécessaires à cette adhésion.**

Associations d'intérêt local

Le Conseil Municipal :

- Valide le versement des subventions aux associations pour un **montant total de 30 520 €.**

Manivel' Cinéma Cinéfilous, Comité de jumelage, Association Les Landes, Comité des Œuvres Sociales, Centre Social (activités périscolaires)_Versement

Le Conseil Municipal :

- Valide le versement des **subventions exceptionnelles** à ces associations

Budgets Ville, Assainissement, Réseau de chauffe, Lotissement Camélias, Lotissement Bellevue

Le Conseil Municipal :

- Vote les **budgets 2023**

Conseil Municipal 09/06/2023

Désignation des délégués du conseil municipal et suppléants pour l'élection des sénateurs

- Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de **délégués et délégués suppléants pour les élections sénatoriales** :
- **15 titulaires** : Jean-Luc BLÉHER, Mickaëlle PIEL, Paul RODRIGUEZ, YVETTE HOUSSIN, Vincent COWET, Annie SOGORB-MOUTEL, André PIHÉRY,

Ursula Diavie AUGÉ, Michel BLANCHARD, Cassandre MÉTAYER, Jean-Yves BLANDIN, Marie-Laure COUPEZ, Christophe POIRIER, Isabelle HAMON, David COLLÉAUX

- **5 suppléants** : Monique ALAUX, Claude SARAZIN, Annick ROUXEL, Jean-Claude ORHAN, Caroline HERBERT

Retour en images...



Réunion de quartier Guer Campagne

6 mai 2023



Accueil à l'Hôtel de Ville des lycéens de Brocéliande manifestant pour le maintien de leur lycée

9 mai 2023



Accueil de la délégation italienne dans le cadre du jumelage Guer-Gravedona Ed Uniti

13 mai 2023



Cérémonie de remise du label Jeunes FFF par l'association Les Enfants de Guer Football

13 mai 2023



Folie des Braderies

13 mai 2023



Les 8 récipiendaires mis à l'honneur lors de la cérémonie patriotique Fête Nationale accompagnés de Jean-Luc BLÉHER, maire, et du G^{al} de division De Courrèges

13 juillet 2023

L'action prévention routière du Conseil des Sages

Suite au questionnaire réalisé par le Conseil des Sages, la sécurité est ressortie comme un enjeu important pour les guérois.

Afin de répondre aux attentes des habitants, le Conseil des Sages a proposé, avec le soutien de la municipalité, 3 radars pédagogiques aux entrées de ville. Etant mobiles, ils pourront être déplacés.

En plus de cette action, les membres du Conseil des Sages vont réaliser une action prévention routière le vendredi 26 septembre de 14h à 16h30 à la salle La Gare. Le but de cet après-midi, ouvert à tous et gratuit, est de sensibiliser et d'informer les usagers de la

route. Durant ce temps d'échange, la Gendarmerie Nationale sera présente afin de répondre aux interrogations des participants.



Contact :
Ville de Guer

☎ 02 97 22 57 00

@contactmairie@ville-guer.fr

Vendredi
26 septembre
de 14h à 16h30
salle de la Gare

Budget participatif : à vous de choisir les projets locaux !

Suite au lancement du budget participatif en mai dernier, plusieurs projets ont été déposés et la Ville de Guer remercie toutes les personnes ayant proposé une idée.

L'analyse des dossiers reçus sera réalisée durant le mois de septembre. Ensuite, les projets retenus seront départagés par un vote des guérois via le site Internet de la Ville. Ce vote sera possible pendant tout le mois d'octobre. Votre participation est importante : à vous de jouer !

Le projet gagnant sera réalisé à partir de début 2024 conjointement par le porteur de projet et la Ville de Guer. Si l'enveloppe des 30 000 € n'est pas entièrement utilisée, le projet arrivant en deuxième place pourra lui aussi être réalisé et ainsi de suite jusqu'à épuisement de l'enveloppe. Les projets non retenus pourront être représentés l'année prochaine.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.ville-guer.fr, rubrique « *Actualités* ». 

Contact :
Service communication
☎ 02 97 22 57 21
@communication@ville-guer.fr



Un programme riche pour cette 2^e édition de la Fête de la Science

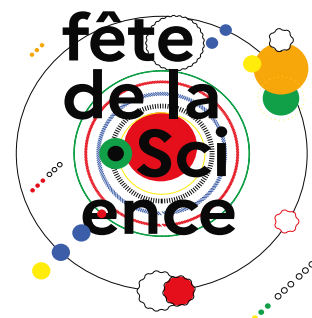
Forte du succès rencontré par la première édition de la Fête de la Science, la Ville de Guer en partenariat avec l'OBC, a souhaité renouveler l'opération en 2023. Elle aura lieu du mardi 3 au mercredi 11 octobre et le thème retenu est l'énergie.

Un projet fédérateur

En partenariat étroit avec la cité des sciences de Rennes et à l'instar de l'année passée, de nombreux acteurs s'associent à la Ville de Guer pour proposer un programme varié et pour tous : De l'Oust à Brocéliande Communauté, l'Académie Militaire de St-Cyr Coëtquidan, le cinéma Quai 56, la médiathèque, le centre culturel ainsi que les collèges et lycée de la commune.

Le programme sera disponible prochainement

Des animations seront proposées du **mardi 3 au mercredi 11 octobre** sur la commune à destination de tous les publics : petits, grands et scolaires.



Au programme :

- Sélection thématique Fête de la Science à la Médiathèque durant **tout le mois d'octobre**
- Exposition « Le laboratoire de Merlin » au Centre Culturel le Belvédère **du 3 au 10 octobre**
- Exposition « EMERgies, quand la mer produit de l'énergie » à la Médiathèque **du 4 au 11 octobre**
- Ateliers « Eau et air » et « Expériences autour des transformations d'énergies » à la Médiathèque **le 4 octobre**
- Conférence « Hydrogène : production mobile et immobile » à la *salle La Gare* **le 4 octobre à 18h30**
- Interventions dans les *collèges et lycée guérois* **les 5 et 6 octobre**
- Projection du film documentaire « **Demain** » au *cinéma Quai 56* **le 5 octobre à 20h30**
- **Table ronde autour de l'énergie** à la *salle La Gare* **le 6 octobre matin**
- **Forum des métiers de demain** à la *salle La Gare* **le 7 octobre matin**

**Vendredi
6 octobre
18h30
Hôtel de Ville**

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants : à vos agendas !

Comme chaque année, la Ville de Guer organise une cérémonie d'accueil en l'honneur des nouveaux habitants de la commune à qui nous souhaitons la bienvenue !

Un moment d'échanges privilégié

Lors de ce temps fort, le Maire, accompagné de l'équipe municipale, présentera succinctement la ville, ses particularités et ses atouts. Afin d'illustrer en images la présentation, le film 2022 de la Ville sera projeté et sera ensuite suivi par un temps d'échanges. Une pochette de bienvenue, contenant notamment des bons de réductions chez les commerçants partenaires de cette soirée, sera remise à chaque famille présente. Pour terminer la cérémonie, un moment de convivialité sera proposé aux participants.

Nouvel arrivant ?

Vous êtes arrivés à Guer il y a moins d'un an, c'est-à-dire entre **octobre 2022 et octobre 2023**. Nous vous donnons donc rendez-vous le **vendredi 6 octobre à 18h30** à l'*Hôtel de Ville*.

L'inscription se fait par téléphone ou par mail, en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personnes prévues.

Contact : **Ville de Guer**

02 97 22 57 00 | contactmairie@ville-guer.fr

Succès confirmé pour les soirées sports

Après une affluence record en 2022 avec presque 450 participants, les soirées sport ont rassemblé près de 470 personnes le jeudi 06 juillet. La deuxième soirée a eu lieu le jeudi 24 août 2023 au Complexe Sportif Saint-Gurval. Record battu pour cette édition 2023 !

Dans une ambiance conviviale, les participants ont pu s'adonner à différentes activités proposées par le service des sports de la ville : tir à l'arc, tour d'escalade, château gonflable, sports de raquettes et une nouveauté cette année : le laser tag.



Les nombreuses activités proposées lors de la soirée sports du 6 juillet dernier.

Conseil Municipal des Enfants

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale le mercredi 19 mai 2023.

Guidés par Victor Gallou, attaché parlementaire du député Paul Molac, les jeunes guérois ont pu découvrir l'intégralité du Palais Bourbon et poser leurs questions à leur guide du jour. Cette visite est en lien avec l'un des quatre grands thèmes abordés tout au long de leur mandature de deux ans : la découverte de la vie institutionnelle.

Les jeunes élus, encadrés par Yvette HOUSSIN, André PIHÉRY et Benoit GUILLONNET, étaient ravis de participer à cette journée où ils ont pu aussi visiter de nombreux monuments parisiens (Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Jardin des Tuileries etc...).



Les jeunes élus guérois lors de la visite de l'Assemblée Nationale le 19 mai dernier et leurs trois accompagnateurs.

À noter que le CME a été renouvelé le 21 juin 2023. Treize nouveaux élèves de CM1 et CM2 ont été élus par leurs camarades de classes dans les quatre écoles de la ville.

Faites votre (r)entrée à la médiathèque !

L'agenda de la rentrée invite les petits et les grands à découvrir les nouveautés de la médiathèque. L'équipe vous a concocté un programme animé et convivial pour tous les âges : musique, lecture, atelier, spectacle.

Le kit d'accueil et de bienvenue :

La médiathèque est ouverte toute l'année et pendant les vacances scolaires, avec deux soirées d'ouverture jusqu'à 19h le mardi et le vendredi. L'équipe vous propose des collections et des services en lien avec l'actualité culturelle et territoriale. La diversité et le pluralisme sont au rendez-vous.

Cerise sur le gâteau : il y a 2 espaces dédiés à la détente et au bien-être à la médiathèque : un **coin salon** où on peut s'offrir une pause-café / thé. Et un **joli jardin** qui permet de lire, partager, jouer.

La **newsletter de la médiathèque** vous permet de recevoir les actualités au début de chaque mois. Les animations sont gratuites, en accès libre ou sur inscription (animation jeunesse et atelier). L'équipe est à votre écoute et aime partager des idées, et des lectures.

Pour les nouveaux arrivants :

Présentation des services proposés, visite de la médiathèque adaptée à vos besoins : espace jeunesse et adulte, presse et magazine, collection fiction, BD, manga, DVD et CD, salle de jeux de société, espace informatique et multimédia. L'accueil des nouveaux arrivants est un rendez-vous à ne pas manquer : il a lieu au mois d'octobre à la mairie et permet aux nouveaux arrivants de recevoir un bon gratuit de 6 mois pour votre abonnement à la médiathèque.

Recherches via le catalogue en ligne : présentation rapide de la recherche par thème, titre, auteur. Découverte des sélections thématiques créées par la médiathèque.

Ouverture du compte lecteur : réserver ou prolonger un document.

Suggestion d'achat, ou réservation d'un titre via la Médiathèque départementale du Morbihan.

À votre agenda ! Les animations de septembre et octobre

- **Journée européenne du patrimoine**, le samedi 16 et dimanche 17 septembre (visite du Prieuré Saint-Etienne et balade guidée « la voie verte au fil de l'eau » avec l'application interactive baludik). Programme en ligne.
- **Apozhistoire** : Ecureuils & compagnie, mercredi 20 septembre, de 10h à 11h30
- **Fête de la science** : Exposition éMERgie du mercredi 4 au 11 octobre, atelier la journée du 4 octobre (enfants et adulte). Programme disponible en ligne sur le site de la médiathèque
- **Bébé bouquins**, samedi 14 octobre, à 10h. Histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans.
- **Séance du Club lecture de l'université du Temps libre**, le vendredi, à 15h, une fois par mois
- **Festival de musique « Les enfants la la la »** co-organisée par la radio Timbre FM et 7 médiathèques du territoire. Programme des spectacles, concerts et ateliers disponible en ligne.

À Guer, jeudi 26 octobre après-midi : atelier radio jingle avec Timbre FM à la médiathèque, et concert de Steve Waring à la salle de la gare.

Steve Waring est un compositeur-interprète franco-américain. C'est un des pionniers de la guitare acoustique américaine en France. Il est devenu l'un des incontournables de la musique pour enfants, avec 20 albums et plus de 2 millions d'exemplaires vendus.

- Animation avec les écoles : **Prix littéraire des Korrigans**
C'est le premier prix littéraire mis en place sur notre territoire à destination des enfants. Son originalité réside dans le fait qu'il est porté à la fois par les médiathèques du territoire de la circonscription de Ploërmel (Ploërmel communautés et de l'Oust à Brocéliande communautés) et par l'éducation nationale. Il s'adresse à toutes les écoles du 1^{er} degré de notre circonscription (privées et publiques réunies).



Contact : Médiathèque

☎ 02 97 22 04 63

@mediatheque@ville-guer.fr

Permis de construire

17 mars ▶ Alex BOURNAT-QUERAT, 15 rue Saint-Gurval, travaux de rénovation globale de la maison et création d'une terrasse sur la partie habitable de la maison, Le Chesnot.

28 mars ▶ Dominique ALLOYER, 9 rue Trentinian à Lorient, construction d'une maison individuelle, route de la Ruézie.

03 avril ▶ Ages & Vie Habitat, 3 rue Armand Barthet à Besançon, construction de 4 logements collectifs privés à destination des personnes âgées, rue des Cerisiers.

14 avril ▶ Jordan PERREL, 10 rue des Etoiles à Saint-Avé, construction d'une maison individuelle, 2 impasse des Rougerêts.

21 avril ▶ SCI DE PRADA, 5 avenue Général de Gaulle, démolition de la véranda existante, construction d'une véranda de piscine, à la même adresse.

21 avril ▶ GAEC BELAIR, La Vallée Perrot, construction de 4 jardins d'hiver, à la même adresse.

21 avril ▶ SBI Promotion, 30 avenue du Général Gallieni à Nanterre, construction de 3 bâtiments de lo-

gements locatifs comprenant 30 logements et d'un local d'ordures ménagères, avenue du Général Leclerc.

16 mai ▶ Mix Buffet, ZA du Val Coric, extension de la plateforme logistique et pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de stockage, ZA du Val Coric Ouest 2.

22 mai ▶ EARL DE L'ECUSSON, l'Ecusson, construction de 2 jardins d'hiver, à la même adresse.

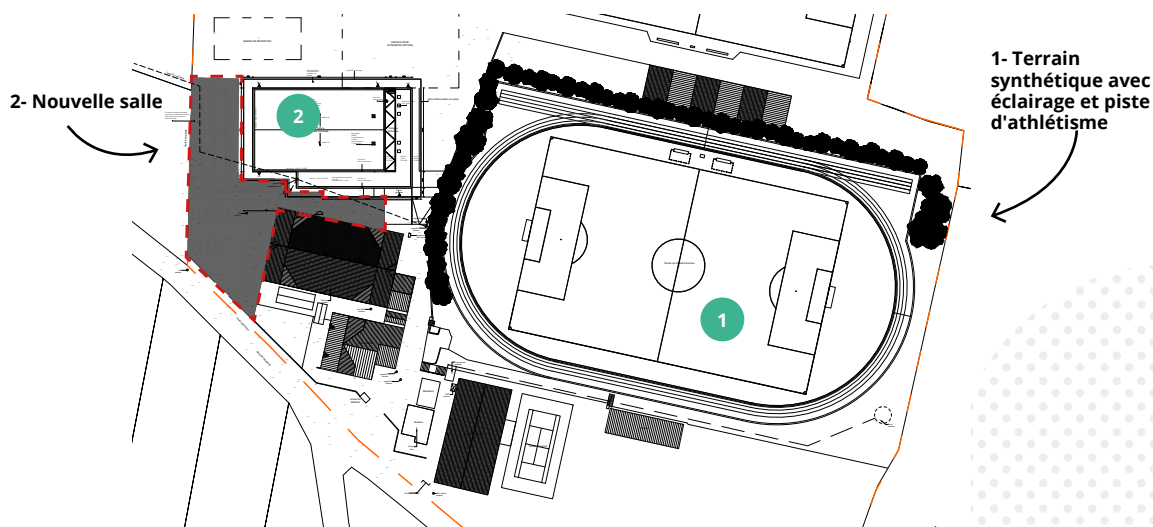
Projet de rénovation du complexe : où en est-on ?

Le projet de modernisation du complexe continue.

Après la reconversion du terrain d'honneur en terrain synthétique, l'étape suivante est la **création d'une seconde halle multisports** afin d'accueillir la pratique du volley, du handball, du badminton et du basket.

Le projet a été présenté au conseil municipal du 12 juillet 2023 et a été voté à l'unanimité.

Les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2024 pour une livraison prévisionnelle en août 2025.



Tri et gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du recyclage

Le délégataire de service public en charge de la collecte des déchets sur la commune de Guer est le SMICTOM Centre-Ouest, basé à Saint-Méen le Grand.

Le calendrier des collectes est disponible et téléchargeable sur le site du SMICTOM. En général (sauf décalage en raison des jours fériés), le bac vert est collecté le mardi (sorti du bac le lundi soir) et le bac jaune le mercredi (sorti du bac le mardi soir).

Afin de remplir correctement les bacs, le prestataire a mis en place un **mémo tri** pour aider l'usager.

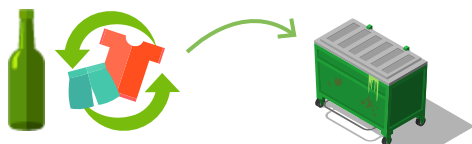


Pour toute réclamation concernant la collecte des ordures, il est nécessaire de contacter directement le SMICTOM via le formulaire à compléter sur le site internet du SMICTOM ou par téléphone.

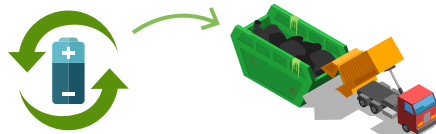


Points de collecte collectifs

Des **points d'apport volontaire** pour le **verre** et **l'habillement** sont répartis sur l'ensemble de la commune. Pour connaître leur emplacement, consultez le plan disponible sur le site du SMICTOM.



Pour les **déchets verts, métaux, bois, etc.**, les dépôts doivent être effectués en déchèterie. La plus proche est celle de Porcaro située à La Lande de la Fontenelle, au sortir de Porcaro, sur la gauche direction Augan..



Et pourquoi pas une seconde vie ?

Afin de donner une deuxième vie aux objets, meubles et vêtements, des recycleries et friperies sont présentes sur la commune : *La recyclerie d'Iza, la recyclerie Récup Eco-Tree et la friperie Le vest'hier de Marie.*

Pratiques de la Ville pour l'entretien ZéroPhyto

La Ville de Guer, labellisée ZéroPhyto, adapte ses pratiques afin de poursuivre les démarches engagées dans le respect de l'environnement.

En ce sens, l'entretien des trottoirs et cimetières nécessitent une attention particulière. Le nettoyage des trottoirs est fait manuellement à l'aide d'une débroussailleuse. Une balayeuse passe également régulièrement pour nettoyer routes et bords des trottoirs. Un hydro décapage est réalisé ponctuellement. En ce qui concerne l'entretien des cimetières, il est réalisé manuellement plusieurs fois par an par une entreprise adaptée, CEM 56, employant notamment des personnes en situation de handicap.



Les salariés de l'entreprise adaptée CEM 56 réalisent plusieurs fois par an l'entretien des 3 cimetières de la commune.

Atelier cuisine

Dans le cadre des visites à domicile chez les personnes âgées, les 2 médiatrices du Centre Communal d'Action Social de Guer (Valérie JOUAN et Cécile VERNON) ont organisé un atelier cuisine, le jeudi 20 avril 2023, au foyer logement de Guer. 5 personnes ont participé à cet atelier. Ce fut un moment très chaleureux et il y a eu beaucoup d'échanges entre les personnes présentes. Trois autres ateliers (gym douce, musique et confection de décorations de Noël) sont programmés au cours du deuxième semestre 2023.



Festivités de fin d'année

Le repas de Noël 2023 organisé par le Centre Communal d'Action Social de Guer pour les personnes âgées de 75 ans et plus aura lieu le **mercredi 15 novembre 2023 à 12h** à la salle La Gare de Guer.

Les personnes âgées de 80 ans et plus qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas venir au repas, pourront bénéficier d'un colis de Noël en s'inscrivant en mairie avant le 8 novembre 2023.

Le bulletin d'inscription que vous trouverez ci-dessous devra être déposé en mairie avant le **8 novembre 2023**.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Guer organise aussi à l'EHPAD de Guer, un goûter pour les résidents de l'EHPAD et de la Résidence Autonomie, le **mercredi 6 décembre 2023 en après-midi**.



Coupon réponse à retourner avant le **mercredi 8 novembre 2023** à la Mairie de Guer

INSCRIPTION AU REPAS (mercredi 15 novembre 2023) OU AU COLIS

- Inscription au repas à partir de 75 ans et j'habite à Guer
 Inscription au colis à partir de 80 ans et j'habite à Guer

Prochain
rendez-vous
le mercredi
15 novembre
2023 !

	MADAME	MONSIEUR
Je m'inscris	REPAS <input type="checkbox"/> COLIS <input type="checkbox"/>	REPAS <input type="checkbox"/> COLIS <input type="checkbox"/>
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date naissance		
Adresse		
Téléphone		

Je souhaite qu'un membre du CCAS vienne me chercher à mon domicile À Guer, le ...

(La Mairie vous contactera pour fixer l'horaire de passage)

Rappel : Pour les personnes de moins de 75 ans souhaitant s'inscrire moyennant une participation financière, merci de contacter le CCAS, Valérie JOUAN, au 02,97,22,57,04



ZOOM

sur le Parc d'activités du Val Coric

De l'Oust à Brocéliande communauté (OBC) regroupe 26 communes et compte environ 40 000 habitants. La commercialisation de terrains à vocation économique est un des leviers indispensables à la politique d'accueil des entreprises sur le territoire. Cette volonté politique se traduit par plusieurs objectifs :

- *Étoffer l'armature industrielle du territoire* en créant les conditions favorables à l'accueil de nouvelles activités permettant de diversifier l'économie locale et pour en garantir une meilleure solidité, de générer à terme la création de nouvelles ressources et de nouvelles richesses pour le territoire, de nouveaux emplois.
- *Conforter l'activité tertiaire locale* en accompagnant son développement et ses évolutions : aide à l'innovation, incubateur d'entreprises « Grenier numérique », etc.
- *Accueillir, fixer et satisfaire les habitants* en maintenant, voire en développant une offre commerciale et artisanale riche en quantité et en diversité, à même d'assurer un aménagement harmonieux du territoire et agir en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

Le positionnement géographique de la communauté de communes et notamment de Guer, la qualité de ses savoir-faire, le dynamisme de ses acteurs économiques et les nombreux équipements et services à la population fondent cette volonté de développer une véritable offre économique qualitative, différenciée et compétitive. L'extension du parc d'activités du Val Coric Ouest, 3^e tranche de travaux, participe de la construction de cette offre.

Historique du projet

Une opportunité : la RN 24

La mise en service de l'axe Rennes-Lorient en 1994 a ouvert le Centre Est Bretagne aux marchés et aux ressources régionales et nationales en plaçant l'agglomération rennaise à moins de 30 minutes de Guer, chef-lieu de canton.

Cet équipement routier a eu un impact significatif en incitant un territoire faiblement pourvu en tradition industrielle à formater une offre dédiée au développement économique (zones et bâtiments d'activités) lui permettant de répondre à un considérable regain d'attractivité.

Val Coric Est (côté Rennes) : une démarche exemplaire

Le premier parc d'activités du Val Coric, côté Rennes, est devenu en quelques années un pôle économique majeur à l'échelle de la communauté de communes, et l'un des plus significatifs du Pays de Plœrmel-Cœur de Bretagne, avec plus de 2200 emplois répartis dans vingt-sept entreprises.

Pour accompagner cet essor, lié principalement à une situation géographique porteuse, la Communauté de communes engage dès 2001 un programme de travaux comprenant une requalification paysagère et une extension d'environ 10 hectares, entièrement dévolue au développement du principal acteur industriel de la zone, la société de production de salades composées Mix Buffet.

Cette opération, jugée exemplaire par les partenaires de la Communauté de Communes a été récompensée à de nombreuses reprises avec notamment l'attribution du premier panneau « Bretagne Qualiparc » en 2004 et l'obtention du premier prix du concours Qualiparc du Morbihan en 2006.

Dans cet environnement de plus en plus qualitatif, la construction en entrée du parc, d'un Centre d'affaires Tertiaire par la Communauté de Communes, en 2008, incluant une pépinière d'entreprises, parachève le secteur Est du Val Coric et donne au parc sa forme actuelle.



Le Val Coric en résumé...

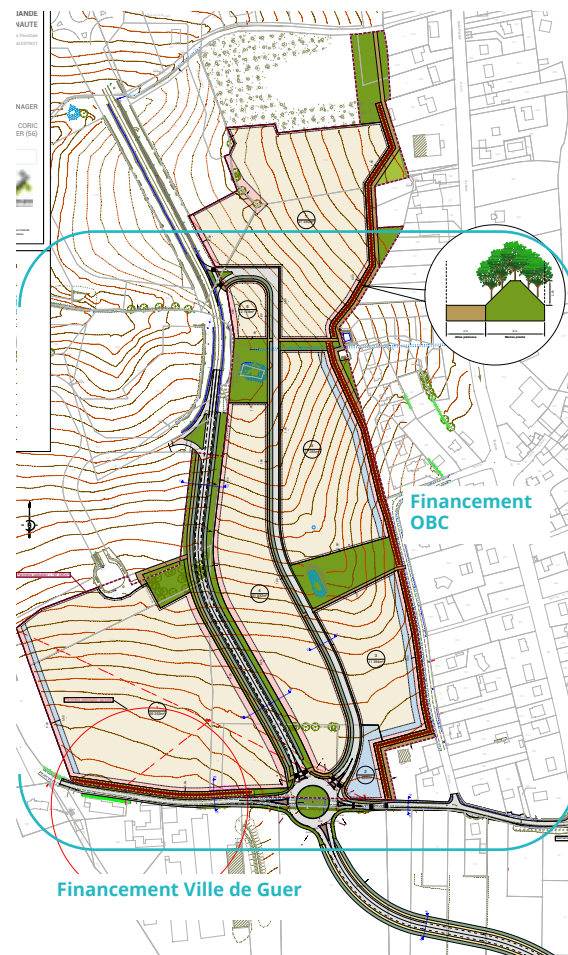
1993 **CRÉATION**
1^{er} lotissement d'activités

2006 *1^{er} PRIX concours Qualiparc 56*



2008 **CONSTRUCTION**
d'un espace tertiaire

2023 **2200 EMPLOIS**
27 ENTREPRISES



Val Coric Ouest (côté Vannes) : un projet de développement conséquent



+
50 ha

1^{ère} et 2^e tranche du Val Coric Ouest :

→ poursuivre le développement

La vente de l'intégralité des terrains sur le Val Coric Est amène la collectivité à rapidement proposer une nouvelle offre foncière sur un périmètre identifié au Plan Local d'urbanisme de Guer de 50 hectares situés à l'ouest de l'échangeur de la RN 24, secteur qui sera ainsi baptisé Val Coric Ouest.

Le parc du Val Coric Ouest a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique obtenue en 2008 sur un périmètre de 50 hectares, à l'appui d'un schéma d'aménagement global. Celui-ci prévoit que l'axe principal de ce parc devienne la route départementale 773 en lieu et place de l'actuel avenue de Rennes. Le trafic routier entre l'échangeur du Val Coric et Guer Centre sera alors dirigé sur ce nouvel axe et l'avenue de Rennes pourra être requalifiée en boulevard urbain.

L'ensemble des 50 hectares de ce parc ont été acquis par la collectivité à la fin des années 2000, Les études environnementales, le dossier d'autorisation loi sur l'eau et le

diagnostic d'archéologie préventive ont également été réalisés.

Deux lotissements d'activités ont été réalisés sur une emprise de 30 ha :

première tranche en 2011 :

9,4 hectares commercialisables / 7 entreprises installées (Amiem, Bureaux à louer Module Création, Awel Intérim, Peugeot, ACD Piles, Citroën, St Cyr Move)

seconde tranche en 2016 :

9 ha commercialisables / 4 entreprises installées (Mix Buffet, Transports Morin, BMCI, Les Toits Plélanais)
De nouvelles entreprises vont également voir le jour prochainement : Sadal Engineering, Restaurant Relais de Strasbourg et AVP Distribution.

Il reste désormais **20 hectares à aménager** pour finaliser ce programme, et les travaux pourront démarrer après obtention du permis d'aménager (instruction en cours) et au terme des discussions en cours avec les propriétaires et exploitants pour la partie à la charge de la communauté de communes (route à l'extérieur du périmètre du parc d'activité, propriété de la communauté de communes, du village de l'Ecusson à l'avenue de Rennes.

Tranche d'aménagement du Val Coric Ouest :

→ achever l'aménagement

OBC et la Ville de Guer souhaitent à présent finaliser l'aménagement du secteur visant :

- *Le désenclavement du parc d'activités du Val Coric Ouest (OBC)*
- *La finalisation de la déviation de la RD 773 (Ville de Guer)*

La mission de maîtrise d'œuvre en cours a pour objet la mise en œuvre :

- *De l'extension du parc d'activités du Val Coric Ouest permettant de :*
 - éviter ou réduire l'impact environnemental de l'aménagement
 - optimiser la surface commercialisable du parc,

- prendre en compte les contraintes techniques, environnementales et réglementaires
- contrôler, corriger ou créer les réseaux techniques,
- organiser les flux circulatoires et sécuriser les déplacements,
- valoriser les espaces publics,
- s'assurer de l'équilibre financier lié à la commercialisation des terrains
- prévoir un entretien efficace et économique

- *De la finalisation de la déviation de la RD 773 incluant l'axe principal, les voies secondaires, la protection de riverains (merlons) et le giratoire entre l'axe central et les voies secondaires.*

3^e tranche
↓
2024



Ouvert du lundi au vendredi
sur rendez-vous

07 44 56 20 04

www.lavieadeuxroues.com

📱 📷 : La vie à deux roues

La vie à deux roues :

réparation à domicile et vente de cycles

Depuis 1 an, Pascal PANNETIER, gérant de La vie à deux roues, propose un service de réparation à domicile de cycles sur la commune de Guer.

Après une expérience de chauffeur routier, Pascal PANNETIER a souhaité changement de profession. Titulaire d'un diplôme de mécanicien réparateur cycles et motocycles ainsi que d'un diplôme de mécanicien assistance électrique, Pascal a exercé en tant que mécanicien cycles à Rennes durant 2 ans et demi. Fort de cette expérience, il a décidé de s'installer à son compte et de proposer un service de réparation à domicile de cycles (vélo, vélo électrique et trottinette électrique) pour les particuliers et les comités d'entreprise. Pascal propose également de la vente sur catalogue. Son camion est entièrement aménagé et se déplace sur un secteur de 50 kms environ autour de Bovel. Le gérant de La vie à deux roues est présent sur les marchés de Bain de Bretagne le lundi matin, de Maurepas-Rennes le mardi matin, de Guer le mercredi matin, de Malestroit le jeudi matin et de Ploërmel le vendredi matin. Les après-midis sont consacrés aux réparations aux domiciles des clients. Il est également sur le parking de Bricomarché le samedi après-midi tous les quinze jours.

La société **Kolibry** s'installe à Guer

La société Kolibry, dont le directeur général est Djamel IHADJARENE, s'est installée au 6 rue aux Roux début 2023.

Créée en 2019, Kolibry, spécialisée dans l'installation de pompes à chaleur, de chaudières à granulés ou à bois et de panneaux photovoltaïques, a été fondée par trois associés : Diana BRELIVET, Sauveur BRELIVET et Djamel IHADJARENE. La société compte 14 salariés répartis sur trois agences : Cesson Sévigné, Bain de Bretagne et maintenant Guer. L'implantation d'une agence à Guer a été naturelle car Djamel est guérois et de nombreux clients sont morbihannais. La société Kolibry est certifiée RGE QualiPAC/Qualibois, affiliée MaPrimeRénov' et agréée Synerciel par EDF. Elle propose un service clé en main aux particuliers ainsi qu'aux professionnels : des démarches administratives pour la recherche de subventions à l'installation par leur service. Les clients n'ont aucun fonds à avancer : Kolibry absorbe toutes les subventions éligibles avant facturation. Ils se déplacent à domicile pour la



Du lundi au vendredi sur rendez-vous

06 08 84 73 79 ou 02 57 84 00 29

djamel.kolibry@gmail.com

www.kolibry.fr

réalisation d'un devis gratuit afin d'expliquer les aides auxquelles le client peut avoir droit. La société réalise également le SAV et l'entretien des installations.

Changement de propriétaires pour la boucherie rue St-Thomas



Ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 8h30 à 12h30
02 97 22 00 27

 : Boucherie charcuterie Emilie et Bernard Hesloin

Depuis le 29 mars 2023, Emilie et Bernard-Alexandre HESLOIN sont les nouveaux propriétaires de la boucherie située au 5 rue St-Thomas. Ils ont pris la suite de M. et Mme BIHAN, partis en retraite.

Guérois depuis fin janvier 2023, Emilie et Bernard-Alexandre HESLOIN ont accompagné M. et Mme Bihan durant le mois de mars afin de faire les présentations à la clientèle et d'effectuer une transition entre les propriétaires. Issu du milieu pour Bernard-Alexandre après 8 ans de gérance d'une boucherie dans l'Orne, le couple a souhaité reprendre une boucherie ensemble. Le choix de Guer s'est fait naturellement car ils s'y sont tout de suite sentis bien et ont trouvé la boutique agréable. Ils proposent des prestations de boucherie/charcuterie/traiteur entièrement faites maison. Les viandes proviennent du secteur : Bretagne et Loire Atlantique car ils privilégient les circuits courts. Ils proposent un plat du jour du mardi au vendredi et des entrées le week-end. Emilie et Bernard-Alexandre remercient chaleureusement leur clientèle. Afin de poursuivre dans leur dynamique, les gérants recherchent un apprenti Bac Pro âgé de 15 à 18 ans.

Comportementaliste canin

« **Educ Life** »
s'installe à Guer

Manon BAZIN, guéroise, a créé sa société d'éducation canine « Educ Life » en février 2023 et exerce au 13 rue de Tréveneuc à Guer.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 12h30

13 rue de Tréveneuc à Guer

07 83 18 43 93

educlife56@gmail.com

  : Educ Life

Durant ses études à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Guilliers, Manon BAZIN a obtenu un Certificat de Capacité d'Animaux Domestiques (ACACED) puis un bac pro vente en animalerie. Consciente de vouloir travailler avec les animaux et intéressée par le décodage du comportement du chien, elle s'est orientée vers ce qu'elle aime : l'éducation canine. Pour cela, elle a réalisé plusieurs formations d'éducateur canin afin de spécialiser ses connaissances. La gérante propose ses services afin de permettre à ses clients d'apprendre à vivre avec leur chien et de participer à l'éducation de ce dernier qu'il soit chiot ou adulte et de toutes races. Manon propose également des services de garde à domicile : différentes formules sont possibles. Après la prise de contact, un premier rendez-vous est fixé au domicile du propriétaire de l'animal afin de le voir en situation.





À la rencontre de l'entreprise locale Mix Buffet

Fondée en 1998 par Patrice LE HIR et son père, Henri LE HIR, l'entreprise Mix Buffet, installée sur le parc d'activités guérois du Val Coric, a su prospérer et s'imposer comme l'une des marques phares du marché dans son domaine. Nous avons rencontré le fondateur et PDG, Patrice LE HIR.

« Rédaction du magazine (RdM) : Pouvez-vous nous expliquer l'histoire de l'entreprise Mix Buffet ?

Patrice LE HIR (PLH) : Il y a 25 ans, mon père et moi avons construit l'usine d'origine afin de nous lancer dans la production de salades. Nous avons commencé avec une dizaine de salariés. Les technologies étaient différentes de ce que l'on connaissait, la charcuterie, et cela a été compliqué au début. Mon père étant installé à Plélan-Le-Grand, nous nous sommes installés à Guer pour la proximité et le maire de l'époque, en 1998, nous y a aidés.

RdM : L'activité Mix Buffet est beaucoup plus variée à présent. En quoi consiste-t'elle ?

PLH : Nous avons connu une forte croissance jusqu'en 2006. A parti de là, le marché s'est tassé et il a fallu se renouveler. En 2009, nous avons créé une seconde usine dédiée au snacking. La marque Mix a également été lancée à cette période. Ensuite, nous avons installé une 3^e usine à Josselin consacrée aux wraps et aux salades traiteur pour soutenir la production lors des pics estivaux. Il y a 4 ans, nous nous sommes également dirigés vers les pizzas. La demande est très saisonnière : nous avons une grosse demande sur 3 mois. Le but de se diversifier était de réussir à réguler l'activité sur l'année. Notre volonté est de toujours valoriser le produit. Nous sommes présents dans la grande distribution française.



RdM : Mix Buffet est devenue une grande entreprise. Combien d'employés y travaillent ?

PLH : Le groupe Mix Buffet est présent sur plusieurs sites de production : Pleumeleuc, Fougères, La Chapelle Bouëxic, Josselin et Guer. Auxquels s'ajoutent trois sites de stockage : 1 à Melesse et 2 à Guer. Cela représente 1912 salariés. Nous avons de très bonnes équipes que nous souhaitons mettre en valeur. C'est un gros enjeu pour l'entreprise : nous avons mis en place des réunions d'intégration afin que les salariés se sentent bien chez Mix Buffet.



RdM : Quelles sont les perspectives pour le groupe Mix Buffet ?

PLH : Quatre ans de travaux s'achèvent : regroupement de la logistique avec une quinzaine de quais, locaux sociaux, extension de production et plateforme de stockage surgelés/frais. Nous souhaitons développer les sandwiches, wraps et pizzas. Nous évoluons également dans une dynamique environnementale forte : élaboration de recettes les plus clean possibles, utilisation d'emballages recyclables au maximum et installation de panneaux photovoltaïque sur le bâtiment de stockage du Val Coric Ouest. Nous sommes contents d'être implantés à Guer car nous sommes bien accompagnés au niveau local (commune et communauté de communes), départemental et régional. Nous remercions l'ensemble des salariés qui travaillent dans la continuité et dans l'accompagnement quotidien de nos clients. »

 **5 sites de production**
 **3 sites de stockage**

 **1912 salariés**

Ti Mozaik : un tiers lieu plein de liens et d'idées !



Salariés et bénévoles de Ti Mozaik accompagnés de représentants de l'UGC et de la Ville de Guer pour l'organisation de la journée Folie des Braderies du 13 mai dernier.

Ti Mozaik, nouveau nom du Centre Social, est une maison pour tous. Petits et grands pourront trouver des activités correspondantes à leurs envies : on y échange, agit, partage dans la convivialité et le respect mutuel.

Comment fonctionne Ti Mozaik ?

Ti Mozaik est une association créée en 2000 et qui comprend en son sein 23 administrateurs dont 14 habitants ou représentants d'association, 6 élus De L'Oust à Brocéliande Communauté et 3 membres institutionnels. Le conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an et le bureau tous les mois. Ce dernier est présidé par Vincent Grenouilleau soutenu par Emmanuel Gilles et Tiphaine Bibard, vice-présidents. Ti Mozaik œuvre sur tout le territoire communautaire : 1 Centre Social à Guer et 1 établissement de vie sociale (EVS) à La Gacilly à partir de septembre 2023. La direction est assurée par Estelle Cléro depuis 2018. Le budget annuel de l'association est de 930 000 € pour l'année 2022 : prestations, facturations familles/structures et subventions. Ti Mozaik compte 20 salariés équivalents temps plein et environ 80 bénévoles (réguliers et/ou ponctuels).

Un projet de création d'un nouveau bâtiment d'accueil du Centre Social est en cours d'élaboration au sein de la communauté de communes.

Que propose le Centre Social Ti Mozaik ?

Pour porter le nom Centre Social, il faut être agréé par la CAF. Pour cela, avoir un projet social est nécessaire et doit être axés sur la jeunesse, la parentalité et les personnes isolées. Le but est de repérer les besoins des habitants et de mettre en place des activités pour y répondre afin de permettre aux habitants du territoire de se sentir bien sur le secteur et où chacun est acteur. Ti Mozaik organise de nombreuses animations : café des habitants, bourses aux vêtements, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), etc. Cette année, le Centre Social a ouvert un dressing solidaire à l'initiative des bénévoles. Il est ouvert tous les vendredis de 14h à 18h à l'ancienne école La Roche.

Contact : Centre Social

☎ 02 97 22 50 87

@ accueil@centresocialpaysdeguer.fr

RDV le 2 septembre

Forum des Assos

Face au succès des deux premières éditions, la Municipalité a renouvelé l'organisation du forum dédié aux associations guéroises. Rendez-vous le samedi 2 septembre, de 13h30 à 17h30 au Complexe sportif Saint-Gurval, rue du Manoir !

Au programme : présentations, démonstrations et bourse aux sports !

Comme l'année passée, les stands de présentation des associations participantes seront installés à l'intérieur de la salle St-Gurval, partie haute du complexe. Plus d'une trentaine d'associations seront présentes. Un espace extérieur sera quant à lui dédié aux démonstrations des associations sportives et une structure gonflable, offerte par la Ville de Guer, sera à disposition des enfants. Une buvette, tenue par l'Union Guéroise des Commerçants et le Cèdre, sera également présente.

Afin de permettre à toutes et tous de s'équiper et d'équiper sa famille en articles de sport à petits prix, une bourse aux articles de sport sera à nouveau organisée par Ty Mozaik, le Centre Social du Pays de Guer. Les modalités d'inscription et le dépôt des articles sont gérés directement par Ty Mozaik. Le dépôt des articles aura lieu le jeudi 31 août de 12h à 19h30 et le vendredi 1er septembre de 9h à 12h au complexe sportif, salle du Foyer St-Gurval. Tous les articles de sport et vêtements en bon état, adultes et enfants, sont acceptés avec un nombre de 20 articles maximum par liste et par personne. Le nombre de liste sera limité à 100 et l'inscription est donc obligatoire. Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter directement le Centre Social.

Cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs

Pour terminer cette journée dédiée aux associations, la cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs aura lieu à la suite du forum à partir de 18h au complexe sportif. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité pour clore la soirée. La réunion annuelle avec les présidents d'association aura lieu le vendredi 1^{er} septembre à 18h30 au complexe sportif également.



Contact : Ville de Guer

☎ 02 97 22 57 00

@ contactmairie@ville-guer.fr

L'ASEAAC : une association au cœur de l'Académie militaire ancrée dans le pays guérois.

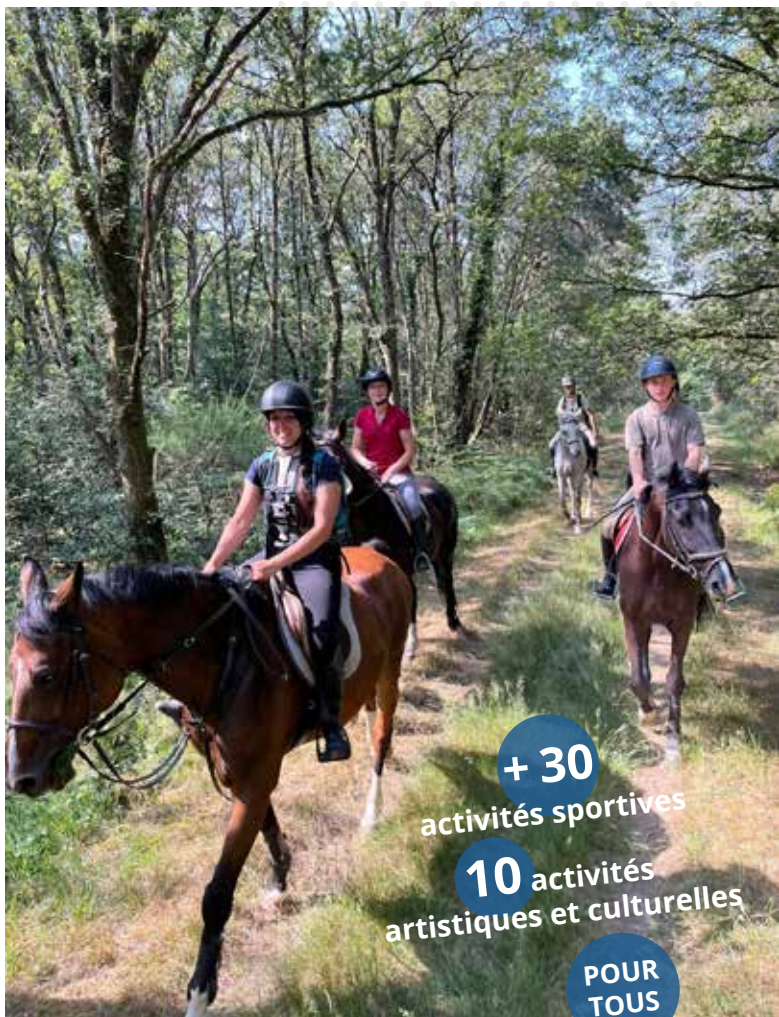
Après une saison marquée par une forte augmentation des adhésions (plus de 1800 adhérents désormais), la nouvelle saison 2023-2024 s'annonce tout aussi dynamique pour l'Association Sportive Et Artistique de l'Académie militaire de St Cyr Coëtquidan (ASEAAC).

Alors que notre région accueille en septembre le championnat du monde militaire de rugby et à quelques mois des jeux olympiques de Paris, nous poursuivons la valorisation de l'héritage de notre association tant en termes de diversité des activités que de performances sportives et artistiques.

Solidement ancrée en pays de Guer, au service des personnels civils et militaires, des élèves et des familles de l'AMSCC, elle accueille également des habitants de Guer et des environs avec pour finalité de :

- **promouvoir le sport et les activités culturelles** au profit des membres de la communauté militaire, mais aussi des sympathisants extérieurs ;
- **renforcer le tissu associatif local** et la cohésion entre militaires et civils de la région ;
- **rayonner** notamment par les participations et les résultats aux compétitions et épreuves sportives locales, nationales voire internationales

L'ASEAAC proposera ainsi dès la rentrée 2023 plus de 30 activités sportives (badminton, équitation, escrime, golf, multi-activités, natation, aquabike/aquagym, plongée, step, triathlon, yoga, zumba et bien d'autres) et 10 activités artistiques et culturelles (école d'apiculture, art dessins-peinture, patchwork, jeux de sociétés, théâtre...), accessibles à tous : enfants ou adultes, militaires, civils ou personnes extérieures au Ministère des armées (sous conditions de parrainage).



+ 30
activités sportives
10 activités
artistiques et culturelles
POUR
TOUS

Comme chaque année, nous serons présents pour vous informer au forum des associations organisé le samedi 2 septembre par la municipalité de Guer et nous accueillerons ceux qui souhaitent nous rejoindre lors de la journée d'inscription qui se tiendra le mercredi 13 septembre 2023 à compter de 10h30 sur le camp de Coëtquidan.



Pour plus d'informations :

Vous pouvez contacter le secrétariat du lundi au jeudi de 09h00 à 17h30 par téléphone ou par mail :

☎ 02 97 75 77 41

@contact@aseaac.fr

f aseaac

www.aseaac.fr





de mars 2023
à juillet 2023

NAISSANCES

Mars 23

- Davi LUCAS
- Enoah LUCAS

Avril 23

- Elvin BROCHERIEUX
- Noé BOSCHET

Mai 23

- Lyor FRANCOEUR
- Alexyo MARIE

Juin 23

- Enea BEAUCHÈNE ADES
- Milo DAUBARD

PACS

Février

- Jade LOUISY-LOUIS et Antoine BORDES

Avril

- Chantal DREANO et Yves LENOIR

MARIAGES

Janvier

- Marine GRIMAULT et Kévin HAQUIN
- Christelle LE CUNFF et Frédéric LE GARREC

Mars

- Marion GALES et Patrick VERNHES

Avril

- Anne MALEYROT et Cédric FREMAUX

Mai

- Rose-Fleur GUIBERT et Ludovic VACHEROT
- Carole KÉRYVIN et Julien BEAUDOT

Juin

- Jessica BRUN et Vincent DEFFAINS
- Maiwen LORENT et Benoît MALARD
- Jeanie BOULAY et Maryan BRZEZINSKI
- Manon SAADI et Bertrand CROCQ
- Isabelle POTTIER et Philippe NICOLAS
- Mathilde BOUREAU et Romain FISCHER - GARROUSTE

Juillet

- Stéphanie BLAIN et Jean-Marie BECEL
- Charlène QUÉLARD et Marcel LEBRANCHU

DÉCÈS

Avril

- Jean-Claude COMBES, 61 ans
- Jean RESNAIS, 93 ans
- Edouard ROZÉ, 83 ans
- Michel DELLYS, 89 ans
- Michèle MALON née GUÉHO, 66 ans

Mai

- Monique DOLO née POIRIER, 76 ans
- Jeanne RIVET née GOMBAUD, 92 ans
- Marie GUIMARD née LAPERCHE, 97 ans
- Edith LAURENT née LENIAK, 65 ans
- Colette CHAPET née SAUVANON, 94 ans
- Jean-Claude COLLIN, 60 ans
- Gabrielle MORIN née HÉDAN, 99 ans

Juin

- Faustine FORESTIER née OLIVIER, 100 ans
- Sébastien OLIVE, 41 ans
- Henri CHAUPITRE, 71 ans
- Madeleine LOZIER née LECERF, 90 ans
- Hélène CHÉNORIO née NOUVEL, 97 ans
- Gilberte REMINIAC née ETIENNE, 89 ans
- Juillet
- Jean SARCIAUX, 87 ans
- Joseph PERRINET, 91 ans
- Raymond GUITTON, 97 ans

Manager de commerce

La revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs est l'une des priorités actuelles de la communauté de communes. Aussi, depuis avril 2022, les services d'OBC se sont étoffés d'un manager de commerces. Maillon indispensable pour maintenir et développer le lien entre les acteurs économiques et les acteurs publics en matière de commerce et d'aménagement.

Alexia Le Tarnec, manager de commerce, exerce sa mission sur ensemble des 26 communes de l'Oust à Brocéliande Communauté. Elle a pour objectif principal de **développer l'attractivité commerciale du territoire** en agissant directement sur l'organisation du commerce : encadrement des mutations commerciales, suppression des locaux vacants, politiques collectives d'animation et de promotion, développement d'enseignes... Métier novateur, sa liste de courses est conséquente. En effet, elle vise à coordonner les efforts et les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir le commerce et l'artisanat, pour encourager sa diversité auprès des investisseurs et pour donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats sur le territoire.

Au-delà de l'intérêt de mutualiser les coûts pour les communes, son rattachement à la communauté de communes permet une connaissance globale des actions menées par OBC et des interactions avec des facteurs locaux de commercialité, tels que l'amélioration de l'accessibilité et de la desserte en transport, le renforcement de services et d'équipements publics, l'aménagement urbain au sens large.



Les premières actions

La première démarche de la manager de commerce a été de réaliser un **diagnostic** auprès des élus et commerçants dans le but de mettre en place un plan d'action qui s'articule en **trois grands objectifs** :

- 1 **Valoriser et soutenir le commerce de proximité existant** grâce à la promotion et valorisation,
- 2 **Offrir des conditions optimales à l'émergence de nouveaux projets** par un accompagnement des porteurs de projet et le développement de l'attractivité,
- 3 **Rendre les centre-bourges plus attractifs et dynamiques** grâce à un accompagnement des élus et des collectifs par l'ingénierie et le conseil.

La réalisation de ces objectifs a nécessité de nombreuses rencontres avec l'ensemble des partenaires et acteurs du développement commercial (Région, Chambres consulaires (CCI, CMA), Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de Ploërmel, Initiative Pays de Ploërmel (IPP), Club des Managers de Commerce et des territoires (CMCV), Etablissement Public Foncier (EPF), Réseau Bruded...), les unions commerçantes des trois villes de Sérent, Guer et La Gacilly dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, les commerçants, les porteurs de projets et les élus communaux.

Après avoir identifié les besoins clés et les principaux objectifs en matière de dynamisation commerciale, un plan d'action a été formalisé. Un **Guide d'accueil des nouveaux commerçants** a ainsi vu le jour (visuel ci-dessus), qui met en avant les atouts de notre territoire et apporte les informations utiles aux futurs porteurs de projets (les dispositifs d'accompagnement existant, les contacts utiles, les bonnes pratiques...).

Une campagne de communication est en réflexion en faveur du commerce de proximité suite à trois soirées d'échanges avec les commerçants qui se sont organisées au printemps 2023, campagne qui sera engagée après concertation sur son contenu et ses modalités avec les commerçants.

Guer pratique

Les élus vous accueillent à l'Hôtel de Ville :

LE MAIRE : Jean-Luc BLÉHER

Pour toute demande de rendez-vous
merci de bien vouloir

téléphoner au 02 97 22 57 06

(assistante - secrétariat : Séverine PORCHER).

Mickaëlle PIEL

**1^{re} Adjointe en charge des affaires sociales,
de la communication et des Ressources Humaines,
du commerce et des affaires générales**

► Vendredi : 15 h - 17 h*

Paul RODRIGUEZ

Adjoint Finances, Gestion, Prospective, Affaires Immobilières,
Commande Publique et Intercommunalité

► Jeudi : 16 h - 18 h*

Yvette HOUSSIN

Adjointe Vie Sportive et associative

► Vendredi : 10 h - 12 h*

Vincent COWET

Adjoint Politique environnementale, Développement durable,
Urbanisme, Agriculture et Transition écologique

► Lundi : 9 h - 11 h*

Annie SOGORB-MOUTEL

Adjointe Vie Culturelle et Patrimoine

► Mardi : 10 h - 12 h*

André PIHÉRY

Adjoint Éducation, Loisirs, Enfance et Jeunesse

► Mardi : 14 h - 16 h*

Diavie Ursula AUGÉ

Adjointe Démocratie participative, Réunions de quartier,
Proximité, NTIC et Citoyenneté

► Mercredi : 9 h - 11 h (semaines impaires)
et Samedi : 9 h - 11 h (semaines paires) sur rendez-vous*

Maurice JOLY

Adjoint Travaux et cadre de Vie, Voirie Bâtiments

* permanences

« Guer Magazine » est une publication de la municipalité de Guer

- Directeur de publication : Jean-Luc BLÉHER
- Rédaction, Maquette & Publication : Service Communication, Mickaëlle PIEL, 1^{re} adjointe en charge de la Communication et les services municipaux
- Mise en Page : Atelier graphique Pauline Poiron
- Photos : Service Communication, Adobe Stock
- Page de Couverture : Adobe stock
- Impression : Imprimerie Pierre - Guer

Magazine tiré à 3 400 exemplaires, imprimé sur du papier Novatech Satin, label FSC, issu de sources responsables.

Contact : Hôtel de ville, BP 36, 56382 Guer cedex - 02 97 22 57 00

Site web : www.ville-guer.fr / Contact : contactmairie@ville-guer.fr

Remerciements à l'ensemble des adjoints, aux conseillers municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du magazine.

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville

Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h
Samedi : fermée

02 97 22 57 00

contactmairie@ville-guer.fr

www.ville-guer.fr

Médiathèque

Lundi : 14h - 17h (sauf juillet et août)
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : fermée
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 10h - 12h et 13h30 - 16h
Dimanche : fermée

02 97 22 04 63

mediatheque@ville-guer.fr

www.mediatheque.ville-guer.fr

Marché

hebdomadaire le mercredi matin
et foire le 4^e mercredi de chaque mois

Guer connecté



[villedeguer56](https://www.facebook.com/villedeguer56)



[villedeguer](https://www.instagram.com/villedeguer)



[@Guer56380](https://twitter.com/Guer56380)



[VilledeGuer](https://www.youtube.com/VilledeGuer)



www.ville-guer.fr

Septembre

Jusqu'au dimanche 10 septembre

Championnat du monde militaire de rugby Bretagne Hébergement et entraînement de l'équipe de Géorgie sur Guer (cf. programme sur www.ville-guer.fr)

Vendredi 1^{er} septembre

Réunion des Présidents d'associations guéris

À 18h30, Complexe sportif Saint-Gurval

Samedi 2 septembre

Forum des associations

Bourse aux articles de sports par Ti Mozaik De 13h30 à 17h30, complexe sportif Saint-Gurval
Cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs. À 18h, complexe sportif Saint-Gurval

Mercredi 6 septembre

Accueil officiel de la délégation géorgienne dans le cadre du Championnat du Monde Militaire de Rugby

À 18h30, Hôtel de Ville

Samedi 16 septembre

Eveil musical et corporel (asso Philomèle)

De 10h à 10h45 (0-3 ans) et de 11h à 11h45 (3-5 ans), Médiathèque

Conseil municipal des enfants

De 10h à 11h45, Hôtel de Ville

Samedi 16 - dimanche 17 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

À partir de 14h, Prieuré Saint-Etienne

Mardi 19 septembre

Cérémonie de remerciement des bénévoles Guer en Fête

À 18h, Hôtel de Ville

Mercredi 20 septembre

L'Apozistoire (3 ans ½ - 8 ans)

Thème : Écureuils & Cie
De 10h30 à 11h15

Samedi 23 septembre

Journée retrouvaille pour les personnes de la classe 3

À partir de 16h

Mardi 26 septembre

Don du sang

De 14h30 à 18h30, Salle La Gare

Mercredi 27 septembre

Repas Ville et marchands ambulants

À 13h, Hôtel de Ville

Vendredi 29 septembre

Conseil municipal

À 18h30, Hôtel de Ville

Samedi 30 septembre

Réunion de quartier Guer Nord

De 10h à 11h30, Salle Jean-Marie Chadouteau

Octobre

Mardi 3 au mercredi 11 octobre

Fête de la Science sur le thème de l'énergie

Programme sur www.ville-guer.fr

Vendredi 6 octobre

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

voir page 7, À 18h30, Hôtel de Ville

Samedi 14 octobre

Bébé-bouquins (0- 3 ans)

Thème : Caché !
De 10h30 à 11h15, Médiathèque

Dimanche 22 octobre

Marche Octobre Rose

À partir de 9h30, parvis salle la Gare

Mardi 24 octobre

Plein les doigts, atelier enfants

Thème : Paper Toys, un peu de piquant. De 14h30 à 16h45, Centre Culturel Le Belvédère

Mercredi 25 octobre

Plein les doigts, atelier enfants

Thème : All Hallow's Eve, monstres hybrides et autres terreurs en papier
De 14h30 à 16h45, Centre Culturel Le Belvédère

Novembre

Vendredi 10 novembre

Cérémonie de remise du concours des maisons fleuries

À 18h30, Hôtel de Ville

Samedi 11 novembre

Cérémonie patriotique Armistice 1918

À 9h, place de l'Hôtel de Ville

Vendredi 17 novembre

Conseil municipal

À 18h30, Hôtel de Ville

À partir du vendredi 17 novembre

Exposition « Miam » de l'illustrateur François SOUTIF

Du mardi au vendredi de 14h à 18h et samedi 18 novembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h, Centre Culturel Le Belvédère

Samedi 18 novembre

Eveil musical et corporel (asso Philomèle)

De 10h à 10h45 (0-3 ans) et de 11h à 11h45 (3-5 ans), Médiathèque

Conseil municipal des enfants

De 10h à 11h45, Hôtel de Ville

Mercredi 29 novembre

L'Apozistoire (3 ans ½ - 8 ans)

Thème : Miam ! (Autour de François Soutif)
De 10h30 à 11h15

Jeudi 30 novembre

Don du sang

De 14h30 à 18h30, Salle La Gare

Décembre

Jusqu'au mercredi 6 décembre

Exposition « Miam » de l'illustrateur François SOUTIF

Du mardi au vendredi de 14h à 18h et samedi 2 décembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h, Centre Culturel Le Belvédère

Samedi 2 décembre

Journée Coup de Cœur autour de l'exposition « Miam » en partenariat avec La Grange aux Livres

Dès 10h30, Centre Culturel Le Belvédère

Mardi 5 décembre

Cérémonie patriotique Hommage aux Morts en AFN

À 11h30, cimetière de Guer-St Raoul

Vendredi 8 et samedi 9 décembre

Téléthon

Salle la Gare

Samedi 9 décembre

Bébé-bouquins (0- 3 ans)

Thème : Dessus Dessous
De 10h30 à 11h15, Médiathèque

Samedi 16 décembre

Conseil municipal des enfants

De 10h à 11h45, Hôtel de Ville

Dimanche 17 décembre

Spectacle vivant

À 16h, Centre Culturel Le Belvédère

CONTACTS

Ville de Guer
contactmairie@ville-guer.fr
02 97 22 57 00

MFT MÉDIATHÈQUE FÉLIX TROCHU
mediatheque.guer@wanadoo.fr
02 97 22 04 63

CENTRE CULTUREL LE BELVÉDÈRE
le.belvedere@oust-broceliande.bzh
02 97 22 14 47

DON DU SANG
Prendre RDV à l'adresse :
mon-rdv-donusang.efs.sante.fr